

A Cergy le 15/10/2018

Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics.

Monsieur le Ministre,

Personne n'ignore plus que dans les services la situation est plus que tendue.

Nos propos liminaires comporteront, donc, 3 points, sous forme d'interrogations ?

Quel avenir pour notre maillage territorial ?

Nos missions sont-elles en danger ou pas ?

La qualité de service sera-t-elle au rendez-vous ?

Un simple examen empirique des évolutions déjà en cours et de celles que portent les propositions ministérielles permet d'être objectivement éclairé. Si les collectivités les plus importantes penchaient pour la création d'agences comptables, ne serions-nous pas devant un transfert partiel, voire total de missions vers lesdites collectivités ? Si la mission de recouvrement était effectivement, en tout ou partie, confiée à un opérateur unique, qui peut affirmer que ce serait la DGFIP ?

Comment ne pas s'inquiéter quant au devenir de la progressivité de l'impôt lorsque l'on perçoit la volonté de rapprocher, voire d'unifier les prélèvements fiscaux et sociaux ? Le PAS n'est 'il pas avant tout construit pour préparer une flat tax qui conduirait à une révision totale de notre organisation administrative ?

<http://www.solidairesfinancespubliques.fr/95/>

E-mail : solidairesfinancespubliques.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr

Selon vos propos, les contribuables qui se déplacent dans nos services « n'ont pas toujours les réponses à la hauteur de leurs attentes ». Les auront-ils, demain, quand ils seront contraints, faute de pouvoir rencontrer physiquement un agent, d'utiliser le canal internet et celui-là uniquement ? Les auront-ils, demain, dans une maison de service au public où les personnels de la DGFIP seront rares et pas forcément à-même de maîtriser toute la fiscalité ? Les auront-ils, demain comme aujourd'hui, à partir des plates-formes téléphoniques qui enregistrent déjà des taux d'appels perdus par faute de moyens humains ?

La montée en charge de nouveaux outils numériques, qui deviennent la voie exclusive du lien avec les administrations et autres opérateurs de service (banques, assurances...) ne conduit-elle pas à laisser sur le bord du chemin des millions de nos concitoyens, faisant apparaître un nouveau concept « l' illectronisme » et de renforcer chez eux le sentiment d'abandon ?

Soyez certain que lorsqu'une part significative d'une population se sent abandonnée, alors tous les dangers deviennent possibles !

Pour conclure, Monsieur le Ministre, telles sont les questions que Nous Agents de la DDFIP 95 Nous Nous posons ? Et au-delà quel Avenir pour le Service Public de Demain, garant et ciment de notre modèle social républicain !

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

<http://www.solidairesfinancespubliques.fr/95/>

E-mail : solidairesfinancespubliques.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr